



CTB



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉNERGIE, DES MINES, DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT
CHARGÉ DE L'EAU

RAPPORT DES RESULTATS 2016

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES ECOLES RURALES

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	8
1.3.1 <i>Pertinence</i>	8
1.3.2 <i>Efficacité</i>	9
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	9
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	10
1.4 CONCLUSIONS.....	11
2 MONITORING DES RESULTATS.....	13
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	13
2.1.1 <i>Contexte général</i>	13
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	13
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	13
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	14
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	15
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	16
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	17
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	17
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	19
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	19
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	22
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	22
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	22
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
2.6 THEMES TRANSVERSAUX.....	23
2.6.1 <i>Genre</i>	23
2.6.2 <i>Environnement</i>	25
2.6.3 <i>Autres</i>	25
2.7 GESTION DES RISQUES.....	26
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	29
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	29
3.2 RECOMMANDATIONS.....	29
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	30

4	ANNEXES.....	31
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	31
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	35
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	38
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	40
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	40
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	42

Acronymes

CTB	Agence belge de développement
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
APMNEER	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
PMNEER	Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
COFIL	Comité de Pilotage
DAEPR	Division de l'Approvisionnement en Eau Potable Rurale
MEN	Ministère de l'Education Nationale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
AMPTE	Association des Mères, Pères et Tuteurs d'Elèves
DTF	Dossier Technique et Financier
MDCEa	Ministère délégué chargé de l'eau
MDCEn	Ministère délégué chargé de l'environnement
SWOT	Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces).
CSP	Comité de Suivi provincial
CSN	Comité de Suivi National
CTS	Comité Technique de Suivi
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
PME	Petite et Moyenne Entreprise
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
GIZ	Coopération Allemande au Développement
BET	Bureau d'étude
BS	Bloc Sanitaire
PAE	Plan d'Action Environnemental
AFD	Agence Française de Développement
BM	Banque Mondiale

PNA	Plan National Assainissement
SIG	Système d'Information Géographique
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
AOO	Appel d'Offre Ouvert
TdR	Termes de Référence
MTR	Revue à mi-parcours

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales « APMNEER »
Code de l'intervention	MOR 1004011
Localisation	Régions de Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord
Budget Total	6 709 454,55 € // 73 804 000 MDH Contribution Marocaine: 18 804 000 MAD Contribution belge: 5.000.000 EUR Régie: 1 831 900 EUR Cogestion: 3 168 100 EUR
Institution partenaire	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Eau
Date de début de la Convention spécifique	03/12/2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	02/03/2011
Date prévue de fin d'exécution	02/06/2017
Date de fin de la Convention spécifique	02/12/2017
Groupes cibles	<u>Direct:</u> Environ 5068 élèves -dont 2623 filles- et environ 307 professeurs et directeurs des écoles rurales relevant des zones d'intervention du projet. <u>Indirect:</u> Structures -déconcentrées et décentralisées de l'Etat Société civile Familles des filles et garçons du milieu rural dans les zones d'intervention du Programme National.
Impact	Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Outcome	Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles.

Outputs	<p>Output 1. Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels</p> <p>Output 2. La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs</p> <p>Output 3. Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable.</p>
Année couverte par le rapport	2016

1.2 Exécution budgétaire

	Budget En euro	Dépenses		Solde	Taux de déboursement fin de l'année 2016
		Années précédentes	Année 2016		
Total	3 928 000,00	2015 : 516 834,39 2014 : 289 440,02 2013 : 165 542,77 2012 : 123 672,45 2011 : 18 028,88	1 438 243,39	1 385 233,53	65%
Output 1	223 000,00	2015 : 33 011,57 2014 : 15 522,42 2013 : 18 266,48 2012 : 7 902,96 2011 : 161,44	38 684,61	109 450,52	51%
Output 2	524 300,00	2015 : 81 944,35 2014 : 84 867,84 2013 : 93 521,52 2012 : 68 156,60 2011 : 10 957,60	95 815,50	86 923,66	83%
Output 3	3 180 700,00	2015 : 401 878,47 2014 : 182 882,74 2013 : 49 794,42 2012 : 44 980,59 2011 : 6 909,83	1 303 743,27	1 188 859,15	63%

Comme visible sur le tableau ci-dessus, on constate que :

- L'output 1 relatif au résultat (**R1**) représente 51% (+17% par rapport à l'année précédente),
- L'output 2 relatif au résultat (**R2**) représente 83% (+7% par rapport à l'année précédente)
- L'output 3 relatif au résultat (**R3**) représente 63% (+43% par rapport à l'année précédente).

On note que cette année a connu une évolution forte, globale, positive. L'évolution des taux de décaissements est proportionnelle aux engagements réalisés par résultat.

Ce qui explique la progression importante du taux de déboursement qui est passé de 27% en 2015 à 65% fin de 2016 (soit une évolution croissante de (+38%) après des retards assumés par les années précédentes), Chose due aux sacrifices ainsi que l'engagement réel, patient, et de longue durée de toutes les volontés porteuses du projet et croyantes en son apport bénéfique et durable pour la population ciblée d'aller jusqu'au bout pour réaliser l'objectif global du projet malgré les obstacles et les contraintes vécus durant la phase pilote.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

L'intervention s'inscrit toujours dans les politiques nationales, notamment dans un programme d'envergure nationale répondant à des engagements à l'échelle internationale.

La pertinence du projet s'évalue aussi par rapport aux besoins des bénéficiaires, notamment des écoliers en milieu rural dans les provinces d'extension. Il y a encore un nombre important d'écoles non dotées de blocs sanitaires, non raccordées à l'eau potable, privées d'espaces verts et de clôtures. Ceci est illustré par des demandes exprimées par des écoles et identifiées dans les bases de données des provinces ciblées par le projet.

Le cœur de l'intervention repose sur la sensibilisation à l'hygiène et l'éducation à l'environnement qui restent des préalables à la bonne utilisation des blocs sanitaires. Cette stratégie adoptée lors de la phase pilote a porté ses fruits et pu impacter sur la gestion et le fonctionnement des infrastructures sanitaires. Ce constat ressort notamment du suivi du fonctionnement des blocs sanitaires réalisé en phase pilote.

Normalement, cette logique d'intervention s'inscrit plutôt dans les attributions du Ministère délégué chargé de l'Environnement et du Ministère de l'Education Nationale, tandis que le mandat du maître d'ouvrage (DRPE) désigné est la gestion des ressources en eau. Néanmoins les services déconcentrés du Ministère délégué chargé de l'Eau apportent toujours leur savoir-faire au projet, vu leur expertise en matière de construction de blocs sanitaires, autrement dit la composante « Hard » du projet. Cette relative incohérence dans l'ancrage du projet questionne la performance et la durabilité de celui-ci.

Le comité national de suivi comme organe de gestion, institué dans la convention cadre du programme national et représentant les institutions, parties prenantes dans leurs domaines de compétences respectives, a pour but d'apporter une complémentarité pleine de cohérence, mérite une réflexion sur son efficacité opérationnel.

Les Comités de Suivi Provinciaux mandatés par la loi pour coordonner l'action publique dans leur province, jouent un rôle important dans la coordination et le suivi d'impact des projets. Il reste à responsabiliser officiellement le bénéficiaire final du projet.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Le Projet a créé une grande dynamique dans les provinces de Ouarzazate, Tinghir et Taroudant par la mise en place de blocs sanitaires dans 114 unités scolaires. La mobilisation et la responsabilisation de tous les acteurs dans le suivi de proximité des travaux sur chantiers et la sensibilisation (des élèves, corps enseignant, AMPTE, associations et clubs d'environnement) sur la sécurité et la prise en compte des dimensions environnementale et genre ont favorisé cette dynamique.

L'efficacité a progressé en 2016 et l'atteinte de l'outcome se rapproche malgré que le processus de décision reste toujours centré au niveau du Ministère.

Le projet a mis l'accent sur l'organisation, la communication et la concertation entre et avec acteurs et partenaires, les considérant comme pivots importants dans l'implémentation efficace des activités.

L'implication des PME locales attributaires de marchés de construction des blocs sanitaires dans des réunions de coordination et de concertation permet de trouver des solutions à des situations problématiques et d'impacter positivement sur l'efficacité et la rentabilité (gain de temps surtout).

La synergie avec le programme de renforcement de capacités par l'octroi de Bourses (renforcement des capacités des AMPTE partenaires du projet) permet de gagner encore en efficacité.

La synergie avec les autres prestations eau de la CTB (en particulier l'APNA), permet un partage de supports d'information et de sensibilisation et un retour d'expérience.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

L'efficience s'est avérée meilleure cette année, traduite par le taux de décaissement important réalisé.

Les progressions vers l'atteinte de l'outcome s'acquissent de plus en plus sur les deux

volets soft et hard de la prestation. La logique d'intervention repose toujours sur l'amélioration des conditions d'apprentissage en éducation à l'environnement et pour l'hygiène scolaire étant les pièces maîtresses pour contribuer efficacement à la lutte contre la déperdition scolaire surtout féminine.

Par ailleurs, on souligne que cette année, le projet a bien réussi l'équation des taux de décaissements par rapport aux engagements réalisés par résultat, ce qui explique la progression importante du taux de déboursement qui a passé de 27% en 2015 à 65% fin de 2016 soit une évolution croissante de (+38%).

Après le retard assumé par les années précédentes, l'année 2016, a été une année exceptionnelle et marquante pour le projet vu les réalisations satisfaisantes sur le terrain et par résultat. Chose due aux sacrifices ainsi que l'engagement réel et à toutes les volontés porteuses du projet et croyantes en son apport bénéfique et durable pour la population cible.

Recourir à une assistance technique de suivi des travaux est une mesure prise au moment propice qui a contribué à une meilleure gestion des chantiers impactant positivement le respect des délais et le déroulement des étapes clés des marchés. Cela a permis de gagner en efficacité malgré quelques contraintes et obstacles survenus au cours de l'exécution des prestations

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Au niveau local, les objectifs sont portés par différents partenaires et acteurs locaux, opérant chacun dans son domaine et en complémentarité. Malgré certaines défaillances de l'un ou l'autre des acteurs, l'action commune et concertée de tous arrive à corriger le tir. C'est donc cet engagement commun des partenaires et des acteurs, -que l'équipe de terrain s'emploie à maintenir- qui permettra de mettre en place un dispositif assurant l'appropriation et la durabilité. mais laisse à réfléchir qui va prendre la relève au départ du projet.

Par ailleurs, la prise de conscience de tous les acteurs et partenaires locaux du bien fondé et de l'impact social et économique du projet semble un bon indicateur d'une durabilité potentielle et favorable.

Pour le volet technique, la durabilité reste un des points les plus importants à accompagner notamment au niveau de la maintenance et de l'entretien des infrastructures sanitaires. L'appropriation et la gestion autonome et qualifiée par les acteurs locaux demeurent des facteurs importants pour assurer une durabilité à long terme. Par ailleurs, pour garantir ces facteurs, le projet a initié et encouragé des liens de synergie et de partenariat avec les partenaires locaux et le secteur privé notamment les communes rurales pour assumer et surmonter des problèmes liés à la maintenance et l'entretien des blocs sanitaires

A noter que, les représentants des institutions partenaires au niveau local démontrent un grand intérêt pour le projet par leur participation à toutes les étapes. Le suivi des activités et la recherche de solutions à des problèmes rencontrés sur terrain liés essentiellement au raccordement en eau potable, le choix de l'emplacement des blocs sanitaires -notamment ceux qui présentent des terrains accidentés ou rocheux-, dans

l'organisation des évènements et des échanges entre écoles, sont des indicateurs pour la durabilité du projet.

Au contraire, la durabilité peine encore au niveau central, l'absence de coordination entre les différentes parties prenantes de l'intervention (MDC Eau, MDC Env. et MEN), a des effets néfastes sur la responsabilisation et l'appropriation de l'intervention et par suite la durabilité du projet. En 2016, le Comité National du PMNEER ne s'est jamais réuni à cette fin.

La mise en application de la charte de gestion des latrines validée par toutes les parties prenantes dans le cadre de comité de suivi provincial des espoirs réalistes. Elle est entrée en application effective dès livraison des blocs sanitaires aux écoles bénéficiaires.

Les outils et supports pédagogiques adaptés et expérimentés ont été d'une très grande utilité tant dans la communication aisée avec les bénéficiaires que dans la transmission des messages-clés, orientés vers le changement des comportements et attitudes. A ce propos, un kit pédagogique renfermant tous les outils et support est distribué au profit des écoles et institutions partenaires et mis à la disposition des professeurs et facilitateurs pour une continuité éventuelle en sensibilisation et accompagnement.

1.4 Conclusions

- L'APMNEER est une référence stratégique du PMNEER à travers les outils et la méthodologie développés. Les deux programmes se mutualisent et se complètent. L'APMNEER traduit en projet une partie de la vision et des perspectives du PMNEER.
- La mise en place et en service de blocs sanitaires dans 114 écoles primaires rurales (exercice 2016, réception provisoire en octobre/novembre 2016) respectant également les normes de la dimension genre et la prise en compte des différents enjeux et risques environnementaux A bénéficié à 12 379 élèves dont 5998 filles
- Le projet a contribué à la réduction des écarts et de disparité entre les écoles du milieu rural et du milieu urbain ;
- Le projet repose sur la société civile comme acteur actif dans son territoire : clubs d'environnement, AMPTE, associations de développement, gestionnaire ou non de l'eau potable afin d'assurer l'appropriation et la pérennisation.
- La prise en compte des aspects socio-culturels et comportementaux de la population en milieu rural sous différents angles dans l'implémentation des activités du projet a permis l'engagement de la population cible ainsi que des partenaires et acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre. Cette stratégie a différencié le projet des autres programmes similaires.
- La prise en compte de l'égalité des genres et de la dimension environnementale commence à avoir des retombées dans les comportements et les attitudes des acteurs locaux.
- Le kit pédagogique développé participativement prend en considération les droits des enfants et la spécificité des besoins des filles et des garçons dans les outils de sensibilisation et renseigne de même les enjeux environnementaux.
- La mise en application de la charte de gestion des latrines élaborée de manière participative par l'équipe du projet et validée par toutes les parties prenantes dans le cadre de comité de suivi technique et de comité de pilotage augure des

espoirs réalistes. Elle est entrée en application effective dès livraison des blocs sanitaires aux écoles bénéficiaires.

- l'excellente collaboration et l'appui obtenus par les autorités locales et provinciales auprès des différents services des Directions Provinciales du MEN notamment les directeurs, professeurs et AMPTE et acteurs locaux (associations et Commune rurale)....

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
M. Rachid MADAH	Mlle Fatima AIT BEN ALLA <i>Fatima AIT BEN ALLA</i> Coresponsable Projet APNEER MOR1004011 Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport Service de Ouazarzate

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le contexte général de la prestation reste le même, pas de changement dans l'architecture institutionnelle du PMNEER et alignement toujours fidèle de la coopération bilatérale belge.

Le COPIL 10 du 15 avril 2016 a entériné un réaménagement budgétaire évalué à 300 000 euros et ce en vue de répondre à des besoins pressants de la direction de projet.

Par ailleurs, le gouvernement belge a décidé de faire des restrictions budgétaires sur la période 2015 à 2019 du fond de la coopération au développement et qui va cibler tous les projets au niveau international. Le projet APMNEER est concerné à côté des autres projets au Maroc par ces coupes et le montant prévu à déduction est de l'ordre de 500 000 euros mais qui n'est pas encore décidé à ce jour.

La 26^{ème} réunion de comité des partenaires tenue le 24 octobre 2016 a fait l'objet d'un débat entre le Maroc et la Belgique à propos des restrictions budgétaires et il a été exprimé un désaccord quant aux coupes budgétaires et le comité a jugé nécessaire de prendre un peu de temps pour revoir trancher définitivement sur la requête.

2.1.2 Contexte institutionnel

Pour l'année 2016, le contexte institutionnel reste sans aucun changement ni adaptation.

Un pilotage rapproché du Secrétaire Général du Ministère, a créé une grande dynamique dans les procédures des passations des marchés ainsi de même le circuit de la chaîne des dépenses.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution demeurent inchangées. L'année 2016 a été marquée par une grande fluidité de circuit de passation, attribution et paiement des marchés.

L'exercice de la cogestion, a pris son chemin et s'améliore de plus en plus, cela a impacté positivement sur les taux des réalisations physique et financière qui ont connu une croissance remarquable. Cela est justifié également par la grande organisation et coordination sur terrain et avec partenaire.

L'année 2016 a été marquée également par la tenue de deux réunions du comité de pilotage, au cours desquelles d'importantes décisions ont été prises notamment et concernant les changements budgétaires.

2.1.4 Contexte HARMO

L'intervention s'aligne toujours sur les systèmes et procédures nationales en matière de gestion des finances publiques et de procédure de passation des marchés.

L'intervention s'appuie sur une complémentarité opérationnelle avec le programme Bourses mis en œuvre par la CTB, et recherche une synergie d'action avec les organisations de la société civile travaillant sur les questions de l'égalité des genres et de l'environnement. 5 écoles ont été sélectionnées pour intégrer le programme des écoles écologiques « Eco-école »

L'intervention veille toujours et concentre ces efforts, de la direction et du personnel du projet, en s'orientant vers une gestion axée sur les résultats au cours de toutes les phases du projet depuis la planification à la mise en œuvre, au monitoring, à l'évaluation et au rapportage.

Pour ce qui concerne de la responsabilité mutuelle, le projet a instauré un système de gouvernance et de rapportage qui garantit les mêmes niveaux d'accès à l'information et de prise de décision. Il est souhaitable que le partenaire en fasse sien pour une pérennisation.

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires						
Indicateurs	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible finale année 2017
Au moins 50% des écoles rurales ciblées équipées dont les blocs sanitaires adaptés sont utilisés et entretenus régulièrement	0	0	0	45	45	80
Au moins 60% d'écoles ciblées ayant un corps enseignant et des élèves appliquant les normes de base d'hygiène	0	0	30	30	40	96
Taux d'abandon scolaire des filles et garçons dans les écoles ciblées en baisse	NA	NA	NA	3,4 Ting	1,92 Ting	
Au moins 40% d'écoles ciblées adoptant les normes de base de l'égalité entre les sexes dans la gestion et l'entretien des latrines	0	0	0	25	40	94

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

16 010 élèves dont 7773 filles relevant de 159 écoles des quatre provinces d'intervention ; Zagora, Tinghir, Ouarzazate et Taroudant, ont accès aux infrastructures sanitaires adaptés au contexte et respectant les dimensions genre et environnement. Ils ont été également accompagnés dans un processus de sensibilisation et de formation et ont pris conscience de la question pratique d'hygiène et environnementale.

L'accès aux infrastructures sanitaire étant acquise et atteinte, mais reste à prêter plus d'attention sur la question de la gestion, l'utilisation efficace afin d'assurer une durabilité d'accès, or le rôle de comité de suivi national demeure très important et cruciale à ce propos.

Par ailleurs, il a été également mis l'accent et les efforts au fur et à mesure et avec les autres acteurs locaux en vue d'entreprendre, d'assurer, et d'amener les apprentis, par le biais de la sensibilisation, à la création et le renforcement des capacités (surtout des clubs de l'environnement et des AMPTE) afin d'améliorer leurs savoir en terme d'apprentissage en éducation à l'environnement et en matière d'hygiène scolaire.

Au total 22 689 participantes et participants dont 9 639 filles et femmes à différentes sessions de sensibilisation et de formation organisées et réalisées en proche collaboration et avec la participation effective du corps enseignant, AMPTE, club d'environnement, association de développement et commune territoriales partenaires du projet. Sinon, 20 824 dont 10 100 filles ont participé aux sessions dupliquées par les coordinateurs relais (professeurs). Ces statistiques renseignent et indiquent bien le degré d'adhésion et d'implication des bénéficiaires et acteurs locaux dans le processus de sensibilisation d'où une prise de conscience de l'importance de changement des comportements et pratiques à l'égard surtout de l'environnement et de l'hygiène scolaire.

La prise de conscience des enjeux et risques environnementaux est reconnue et accepté et a été démontré par la prise en compte de ces enjeux pendant et durant toutes les étapes de mise en œuvre des activités de projet surtout à l'implantation et au cours des travaux de construction.

L'appropriation et la gestion autonome est qualifiée par les acteurs locaux mais qui demeure un facteur clé pour assurer la durabilité.

L'approvisionnement en eau potable est assuré par la majorité des communes territoriales partenaires; ainsi de même la protection des écoles par la mise en place des murs de clôture; cela démontre bien que l'esprit de synergie et de complémentarité commence à se développer et mérite plus d'accompagnement et d'encouragement.

Ajoutant à cela, la mobilisation des subventions auprès des communes territoriales partenaires pour le compte des écoles partenaires dédiés principalement à la gestion des blocs sanitaires; n'est qu'une prise de conscience qui commence à s'installer autour de la problématique d'hygiène scolaire et environnementale.

Impact potentiel

Les ouvrages construits sous la supervision du Ministère délégué chargé de l'Eau deviennent, à leur réception définitive, propriété de l'Education nationale (MEN) qui aura alors le devoir normalement de gérer, entretenir et maintenir en bon état ces installations mais aucune formalité n'entérine pour l'instant cette étape pour assurer le contrôle et l'accès durable à ces infrastructures. Toutefois, la propriété des ouvrages est un point important qui se pose.

L'encadrement de proximité et l'approche participative assuré par l'équipe du projet en collaboration avec les services extérieurs, dans le choix des écoles, l'adaptation et validation des plans types, les sessions de sensibilisation et les ateliers de concertation ont permis une prise de conscience sur les questions des droits des enfants et de l'égalité des genres. Toutefois, le changement de comportement et d'attitudes, processus de longue haleine, nécessite un suivi rapproché et l'appropriation des questions de l'égalité des genres par le corps enseignant et les parents. Un partenariat dans ce sens avec le MEN et la société civile permettrait d'ancrer ces valeurs et garantir la durabilité des actions entreprises.

La grande qualité humaine et professionnelle de l'équipe du projet (direction, animateurs & techniciens) -qui est maintenant bien formée et organisée pour mettre en œuvre la suite du projet-, est bien acceptée au niveau des provinces d'intervention et jouit d'un grand respect auprès des Gouverneurs et des acteurs locaux, en raison de l'objectivité des méthodes utilisés et de l'approche participative et collaborative adoptée, ainsi que pour la qualité des travaux et services dans les écoles desservies.

Par ailleurs, l'éducation à l'environnement est un apprentissage nécessitant des approches s'inscrivant dans un processus de proximité et de participation. Pour les enseignants, même s'ils disposent d'un savoir ou d'un savoir-faire, subsiste toujours la difficulté de comment garantir le transfert et l'apprentissage de ces acquis à leurs élèves.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Cadre institutionnel, méthodologie et outils de mise en œuvre du programme national PMNEER opérationnels						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible finale 2017
Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis clarifiés, connus et appliqués,	Le rapport d'évaluation du PMNEER a proposé un schéma stratégique qui reste à valider par le Copil et par le CSN	L'évaluation du PMNEER a pu situer et positionner les acteurs concernés par le programme tout en définissant les rôles et responsabilité de chacun. Cela doit être validé par le comité national de suivi pour application				
Le comité de suivi national ainsi que les comités de suivi des provinces partenaires sont opérationnelles et se réunissent régulièrement une fois par trimestre		2 CSP; 6 CSN	1CSP/ 3CTS	8 CSP	4 CSP; 2 CSN	4 CSP/an /province; 2 CSN
Un cadre méthodologique et des outils de mise en œuvre pour le PMNEER, en l'occurrence le PAE et PAG, a été développé, communiqué et mis en œuvre;	L'étude d'évaluation du <i>PMNEER</i> a noté l'absence d'une stratégie genre formalisée	Des outils pédagogiques et de sensibilisation développés et en cours d'expérimentation	Valise d'outils (pédagogique, de sensibilisation, PAE et PAG en cours de finalisation et de validation	200 Valises d'outils pédagogiques, de sensibilisation, finalisé et distribués		

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Conception participative d'un logiciel géo-référencé de sélection des écoles			X	
Conception d'une base de données des infrastructures scolaires et équipements sanitaires			X	
Renforcement des capacités des acteurs institutionnels y inclus séminaires et voyages d'étude			X	

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

La stratégie d'intervention développée et expérimentée lors de la phase pilote a pu faciliter et fluidifier l'exécution des activités du projet dans les provinces d'extension avec une très grande valeur ajoutée en terme de gestion du temps et d'efficacité d'intervention tout en se basant sur les leçons apprises dans la phase pilote.

On général, les activités entreprises dans le cadre de cet output, ont été réalisées, et représentent les piliers qui ont assuré une gouvernance du projet relativement performante. Sauf que la mise en service de l'outil géo-référencé de sélection des écoles rurales est resté enfin sans utilité sous raison de blocage de quelque formalité administrative auprès du Ministère de l'Education National pour la conduite et l'administration de l'outil.

Les outils et supports développés par l'équipe de projet constituent une valise de kit pédagogique utilisable dans la continuité de projet -dans sa phase d'extension- tout comme il sera utile et utilisable dans le cadre du Programme National PMNEER.

L'APMNEER intervient sur plusieurs thématiques importantes qui concernent l'école rurale : la fréquentation scolaire, l'hygiène scolaire, l'assainissement et l'environnement. A travers la réalisation d'actions en lien direct avec ces thématiques, les services de l'Etat à différents niveaux, la mobilisation sociale et l'appropriation des acteurs est mise à contribution.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Cible finale 2017
Nombre participants et participantes aux séances de sensibilisation sur l'environnement (l'hygiène scolaire, la gestion sanitaires,) et sur l'égalité des genres.	Rien n'est renseigné par la ligne de base	5210 participantes et participants (2165 F) / 100 séances de sensibilisations 41,5% F	3743 participantes et participants (1663 F) / 77 séances de sensibilisations 44,5% F	2700 participantes et participants	7295 participantes et participants	10 000 participantes et participants
Nombre de conseils de gestion effectifs et qui participent activement à la bonne gouvernance des écoles notamment à la gestion sanitaire, à l'intégration de l'égalité des genres,....	Rien n'est renseigné par la ligne de base	0	22	15	48	150
Au moins 30% des AMPTE intégrant les mères ou tutrices dans les bureaux de gestion.	Rien n'est renseigné par la ligne de base L'analyse genre des parties prenantes a noté l'absence des mères dans les AMPTE	- 10 ateliers de formation et sensibilisation pour les AMPTE; - 6 /33 AMPTE renouvelées; - Création de 3 AMPTE avec intégration de mères. - 6 AMPTE sont en cours de création	- 16 ateliers de formation et sensibilisation pour les AMPTE; - 12 /33 AMPTE renouvelées; - Création de 7 AMPTE ; - Intégration de mères dans 3 AMPTE.	32 ateliers de formation des AMPTE; Renouvellement de 07 AMPTE et création de 13 AMPTE dont 5 associations ont intégrés les mères.	06 AMPTE intégrant les mères; 58 AMPTE accompagnés, 11 AMPTE sont créés	30% des AMPTE ont intégré les mères dans les bureaux de gestion
Nombre d'écoles ciblées ayant des clubs d'environnement fonctionnels et contribuant à l'hygiène et à la propreté des latrines.	Rien n'est renseigné par la ligne de base	Création et accompagnement de 7 clubs d'environnement	Création de 2 CE et accompagnement de 17 clubs	Création et accompagnement de 09 clubs d'environnement	31 clubs d'environnement dynamique et fonctionnels	

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation	X			
Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion				X

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le processus de sensibilisation des acteurs cible continu et ne cesse de mettre en mire les actions de renforcement des capacités spécifiques et ayant trait sur le changement et l'amélioration des pratiques et comportement vis-à-vis de l'utilisation des latrines et pratiques d'hygiène et d'environnement. 7295 bénéficiaires dont 3718 filles étaient bénéficiaires des multiples sessions de sensibilisation et de formation. Ce nombre important de participants reflète la réaction positive quant à l'objectif de l'intervention et par suite l'intérêt et la prédisposition au changement.

Sur la même stratégie adopté à la phase pilote, le projet cible essentiellement à ce propos les acteurs locaux (AMPTE, Clubs d'environnement, Conseils de gestion,...) en vue de les amener à développer certaines compétences qui peuvent leur permettre d'intégrer le processus de changement et d'avoir la visibilité pour contribuer effectivement au développement durable. Accompagnement rapproché de 58 AMPTE, création de 11 AMPTE et 6 AMPTE ont intégrées les mères ; dynamisation de 31 Clubs d'environnement et 48 conseil de gestion.

Pour faciliter la concrétisation de ce processus de changement par le biais des élèves et acteurs associatifs, le projet a développé des outils et approches relatifs à la sensibilisation, formation et la gestion des infrastructures sanitaires et les a mises au service des facilitateurs et acteurs locaux de changement. C'est un kit pédagogique ciblant principalement les élèves qui se compose de guides, fiches et affiches de sensibilisation, des chansons, des thèmes de formation en la gestion administrative et financières des associations de développement et AMPTE, création et gestion des clubs d'environnement qui ont trait et visent l'éducation à l'environnement et l'hygiène scolaire comme levier pour le changement de CAP (Connaissance, Attitudes et Pratiques).

Mais aussi, l'outil phare du projet est marqué par la charte de gestion des blocs sanitaires à travers laquelle le projet a pu mobiliser et responsabiliser tous les acteurs et partenaires concernées autour de la problématique environnementale et l'hygiène scolaire particulièrement.

Par ailleurs, l'amélioration du cadre de collaboration et de coordination et la mise en place d'un mécanisme de décision sont indispensables pour harmoniser les outils, et les équiper suffisamment pour une prise en charge des questions de gestion et

d'environnement. Cela permettra également de consolider les compétences et de favoriser les avancées et le développement humain durable.

La question de l'entretien et le respect des latrines, même s'il touche directement la vie scolaire, restent beaucoup trop souvent marginalisés même si c'est une affaire de tous pour bien évidemment garder les toilettes propres et en bon état et utiles. Des discussions ont été menées à ce propos avec tous les acteurs locaux, notamment sur la manière adéquate avec laquelle l'école arrivera à maintenir et à entretenir ces équipements.

Cependant, arriver à débattre collectivement la problématique environnementale et l'hygiène scolaire est considéré comme un grand début de conscientisation de la problématique environnementale, du coup chaque acteur est conscient de sa responsabilité et de son rôle pour le changement.

Un des résultats encourageants et inattendus réside dans la forte demande formulée par les partenaires et acteurs (APMNEER et non APMNEER, bénéficiaires de travaux ou non) pour l'appui et l'accompagnement que ça soit pour la sensibilisation et la formation ou l'appui technique.

La question de l'accès et la gestion de l'eau est toujours évoquée avec beaucoup d'acuité. Tous les acteurs, notamment les communes territoriales, sont les plus concernées par l'approvisionnement et l'économie en eau. Les écoliers sont sensibilisés, notamment en termes de pratiques limitant le gaspillage de l'eau. Une prise de conscience meilleure est ressentie.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible année 2016	Cible finale 2017
Nombre d'écoles où les chantiers de construction des blocs sanitaires sont gérés selon les bonnes pratiques	-	0	45	45	60	159
Nombre d'écoles ciblées où les moyens ont été mobilisés pour assurer l'entretien et la maintenance des équipements.	-	0	0	30	60	159
Nombre d'écoles disposant d'infrastructures sanitaires adaptées aux besoins des filles et garçons et au contexte socioculturel, et conforme aux normes nationales.		0	45	60	60	159
Nombre d'écoles ciblées où les communautés locales ont contribué à la mise en place des infrastructures sanitaires		0	30	25	60	159

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
- Élaboration participative et application d'une stratégie en matière de maintenance des équipements sanitaires et des systèmes d'adduction d'eau des écoles ciblées			X	
- Construction/réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau pour les écoles ciblées				X
- Construction/réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles ciblées ainsi que d'autres équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement des déchets...)	X			

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

159 écoles primaires sont équipées de blocs sanitaires adaptés et selon des normes genre et environnementales. L'ensemble de ces blocs sont mis en service dès réception des travaux et signature de la charte de gestion des blocs sanitaires.

Le projet a tiré grandement profit de cette phase d'expérimentation ; cela est justifié par le bon déroulement des travaux de constructions dans 114 unités scolaires depuis le démarrage jusqu'à la réception provisoire.

Ce résultat est atteint également grâce au système installé de communication et de coordination qui a assuré une bonne organisation et avoir un contrôle sur les étapes des travaux et surtout le déblocage à temps des situations difficiles affrontés au cours de l'exécution. Environs, une réunion de coordination par mois parfois moins cela dépend des zones à problèmes technique ou des entreprises moins expérimentés.

Par ailleurs, le projet a mobilisé une assistance technique de suivi des travaux de construction afin de mieux gérer l'atteinte des résultats du projet notamment le 3ème résultat, mais qui n'a pas donné assez de satisfaction et n'a pas respecté amplement tous ces engagements conformément au CPS. Pour remédier à la situation, le Service eau avec l'équipe CTB a mis en place un système de suivi bien réfléchi et bien contrôlé. Les résultats atteints sont bien justifié dans les délais et le taux important des réalisations financières

En cette phase, le volet hard est mené en harmonie avec le soft et permet aux acteurs bénéficiaires et partenaires locaux de s'intégrer et s'impliquer dans toutes les étapes de processus global de mise en œuvre, d'où la prise de conscience de l'importance de l'éducation à l'environnement et la problématique sanitaire scolaire en général -et particulièrement pour la fillette dans le milieu rural.

L'implication et la collaboration avec les acteurs et partenaires locaux, notamment les techniciens des communes territoriales, le service équipement des provinces, les directions provinciales du MEN dans la mise en œuvre de ces activités a connu une participation appréciable.

Lancement et attribution d'un appel d'offre ouvert relatif aux travaux de construction des blocs sanitaires au niveau de 31 unités scolaires abritant 3982 écoliers dont 1879 filles. L'ordre de service de commencement des travaux est prévu pour février 2017.

2.6 Thèmes transversaux

2.6.1 Genre

Le projet accorde toujours une attention particulière à l'approche fondée sur les droits humains surtout de l'enfant en tenant en compte les déficits relevés en matière de droits et des groupes marginalisés (fille et femme) et ainsi adapter les actions pour leur inclusion.

L'approche genre visé, même si le genre est au cœur du projet, est l'intégration systématique des questions de genre dans l'implémentation des activités du projet et de même la prise en compte des indicateurs sexo-spécifiques dans le suivi des activités pour une meilleure prise de conscience et implication. C'est ainsi que la réalisation des actions sont orientés genre dans toute les étapes de mise en œuvre ainsi de même en l'intégration au processus de décision.

Le renforcement des capacités et accompagnement des AMPTE avec la mise en place de mesures pour l'implication des mères dans les mécanismes de gestion des AMPTE- La prise de conscience de rôle des femmes dans la fonctionnement et la gestion desdits associations commence à s'installer. A cette effet, on note que 6AMPTE ont intégré les mères dans les bureaux de gestion ce qui dénote de l'effort investie par l'équipe du projet

pour mobiliser et les mères et les autres acteurs en dépit des résistances de la société (culture, mentalités, coutume).

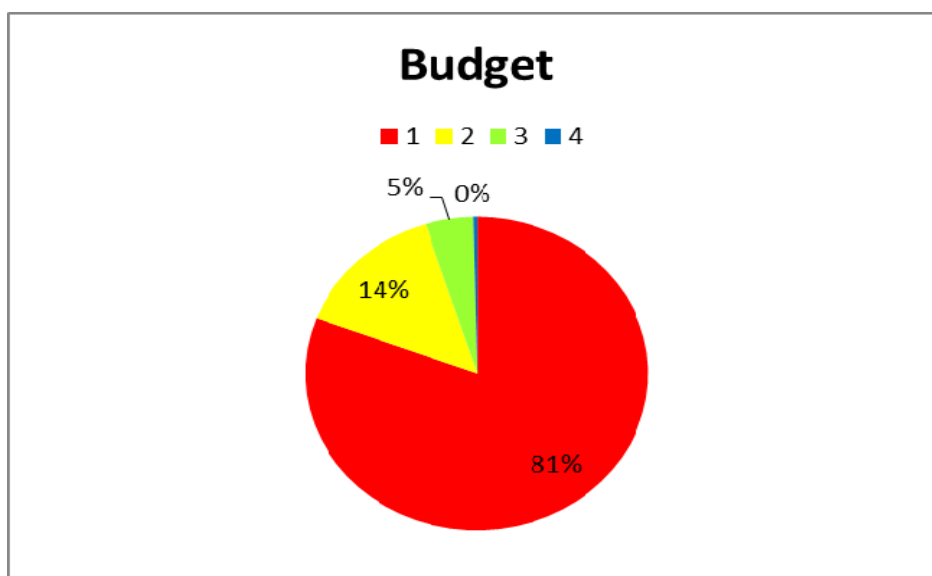
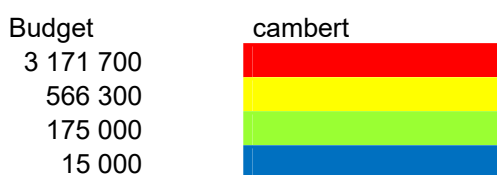
La prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons dans les actions de sensibilisation. Le kit pédagogique développé par l'équipe du projet ainsi que la démarche d'animation prend en considération l'approche droit ainsi que la spécificité des besoins des filles et des garçons avec une attention particulière pour ne pas perpétuer des stéréotypes ;

Le suivi des travaux de construction des latrines et la sensibilisation des élèves à la sécurité des enfants en général et des filles en particulier (harcèlement, accidents, bruits...

Le respect de la norme nationale relative au nombre de latrines au prorata du nombre des élèves, en l'occurrence « une latrine pour 20 à 30 élèves » ;

L'analyse genre du budget du projet APMNEER permet de constater que la mise en œuvre des actions est surtout genre spécifique (81% du budget total de projet) qui cible spécifiquement les intérêts stratégiques des femmes et des filles en veillant aux changements des comportements et attitudes de la population cible.

A noter que seul 14% du budget est comme appui eu mécanisme du genre dans la mesure où ce sont des actions qui sont menées en analysant le genre (fonctionnement, investissement, entretien,...) tout en identifiant l'intérêt stratégique.



2.6.2 Environnement

Comme la dimension environnementale est également au cœur du projet APMNEER, depuis le démarrage de projet, tous les enjeux environnementales et les mesures d'atténuation ont été prise en compte dans toutes les activités mise ne œuvre.

Le projet contribuera à promouvoir une utilisation aussi optimale que possible de l'eau mobilisée, c'est-à-dire que celle-ci soit utilisée avec un minimum de perte en particulier au travers des séances de sensibilisation qui seront dispensées auprès des élèves et acteurs locaux

2.7 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statuts
Absence de mandat légal pour l'équipe afin d'intervenir au niveau des écoles et interpeler les délégations provinciales du MEN.	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	Low	Low Risk	Saisir le maître d'ouvrage pour faciliter le travail des équipes de terrain avec tous les partenaires concernés	Ministère délégué, chargé de l'Eau	Q1 2015	Communication institutionnelle avec le MEN est améliorée et un travail de coordination et de collaboration est bien installé	Terminé
						Saisir la Représentation pour inscrire ce risque à l'ordre du jour des COPILS + (suivi des recommandations)	RR et PO			
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Interlocuteurs et points focaux des partenaires-clés changent fréquemment	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Low	Low	Low Risk	Recommander au Comité National de Suivi d'inviter les Délégués (MEN, Environnement) à désigner officiellement un point focal identique et permanent pour le PMNEER et l'APMNEER	Ministère délégué, chargé de l'Eau	Q1 2014	Pour le MEN c'est fait, pour l'environnement manque de personne chapote 3 provinces.	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Faible harmonisation des intervenants du PMNEER	Depuis 2008	DEV	Medium	Low	Low Risk	Faire avaliser un guide de mise en œuvre et de suivi unique pour tous les intervenants du PMNEER	Comité National de Suivi	Q2 2015	L'objectif est atteint par la signature de la charte par l'ensemble des intervenants.	Terminé
						Organiser un atelier d'échange et de sensibilisation sur la question d'harmonisation de la méthodologie (sélection des écoles, sensibilisation à l'environnement, coordinations des acteurs, etc...)	Ministère délégué, chargé de l'Eau et CTB	Q4 2015	Proposition d'agenda en cours de discussion.	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Décalage observé entre la planification financière (CTB) et la morasse budgétaire annuelle du maître d'ouvrage	Q3 2012	FIN	Medium	Low	Low Risk	CTB et MEMEE/CE doivent réaliser ces exercices de planification ensemble	DP	Q1 2015	Des réunions ont eu lieu chez l'Ordonnateur National. Si un dialogue est engagé, les résultats tardent à venir	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				

Circuit de la chaîne des dépenses pour la cogestion n'est pas bien clair	Q2 2013	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	CTB, MEMEE/CE et l'Ordonnateur National doivent clarifier l'existence ou non d'un circuit vert pour le don belge	DP + MEMEE/CE	Q1 2015	Aucun progrès constaté, en dépit de la tenue de réunions du GT sur les modalités avec la Belgique, chaque semaine	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de pilotage du projet en raison d'une Direction de projet éclatée (Ouarzazate et Rabat)	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Le COPIL doit donner un signal fort, soit de responsabilisation du cadre dédié, soit en déléguant beaucoup aux Services Provinciaux de l'Eau	COPIL	Q1 2014	Le COPIL tenue le 09/05/2014 a été recommandé de valider les lettres de missions décidé lors de la réunion de coordination de la DP le 07/04/2014 mais le copil a passé sans prêter attention à ce point.	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de qualité des constructions: plusieurs chantiers ouverts au même temps et sont éparpillés, délai très court du marché, moyens humain et matériel insuffisant pour faire un bon suivi de proximité et la non responsabilisation des acteurs locaux.	Missions d'implantation des sites	OPS	Low	Medium	Low Risk	Renforcer l'équipe terrain surtout de la part de partenaire et proposer des réaménagements budgétaires.	COPIL	Q2 2014	Afin de renforcer l'équipe terrain il a été procédé à engager une assistance technique pour le suivi	Terminé
						Réviser le CPS et RC et établir des avenants en prenant en considération plusieurs paramètre surtout qu'il s'agit des marchés à multiples zones d'interventions éclatés avec des accès difficiles.	DP + MEMEE	Q4 2014	Leçons tirés pour les prochains marchés	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Temps restant d'ici fin de projet est très court, risque de non aboutissement des marchés de construction des blocs sanitaire (procédure des marchés publics lourde)	Q3 2014	OPS	Medium	Low	Low Risk	Saisir le partenaire de faire un traitement spécifique dans la procédure des marchés lancés dans le cadre de projet	DRPE & CTB	Q4 2015	Décision au COPIL 8 d'engager tous les marchés pour fin 2016	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				

Risque de non qualification des entreprises qui ont gagnés les marchés	Q2 2015	OPS	Low	Medium	Low Risk	Saisir le maître d'ouvrage comme président de comité d'ouverture de plis pour qu'il soit très vigilant notamment dans l'examen des plans de charge, les moyens matériels et humains suffisants des soumissionnaires pour réaliser les prestations demandées conformément au CPS.	DRPE & CTB	Q42015	Plus d'attention prêtés pour le traitement des dossiers au cours des ouvertures des plis	Terminé
						Encourager les entreprises partenaires de projet à participer dans les appels d'offre futurs	Equipe terrain	Q4 2015	Participation effective des entreprises partenaires de projet	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de non exploitation des blocs sanitaires réalisés dans le cadre de projet par manque d'Eau ou absence de Maintenance et d'Entretien.	Q3 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Rendre la charte de gestion des blocs sanitaires plus opérationnelle	C S N	Q3 2016		En cours
						Soulever la problématique aux membres de comité de pilotage	DP			
						Responsabiliser le comité de suivi national	DRPE			
						<i>Insérer une ligne ici</i>				

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

- Intégrer l'éducation aux droits fondamentaux (Droit des Enfants plus spécifique) ;
- Harmoniser les interventions entre les différents programmes œuvrant dans le même secteur

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Encourager et renforcer le rôle et l'implication de la société civile dans toutes les étapes de projet	MDCEa, MEN, MDCEn	Q2 2017
Impliquer les expertises des institutions concernées par la problématique: expertise du Ministère de la santé et les collectivités territoriales	MDCEa	
Mettre en place un mécanisme de coordination et de communication interinstitutionnelle.	MDCE, MEN, MDCEn et MS	Q2 2017
Ministère délégué chargé de l'Eau doit renforcer son rôle dans l'approvisionnement en eau potable (AEP)	MDCEa	Q2 2017
Améliorer la coordination et collaboration entre les différents programmes œuvrant dans le même secteur	MDCEa,	Q2 2017
Augmenter l'implication pour une meilleure appropriation des partenaires concernés surtout le MDC Env et le MEN.	MDCEa	Q1 2017
Mobilisation de fonds pour assurer la gestion et l'entretien des blocs sanitaires et des espaces vert.	MDCE, MEN et MEF	Q1 2017

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Implication des collectivités locales et les outiller en savoir et savoir-faire en termes d'assainissement.	Collectivités locales partenaires de projet
Elaboration des plans de communication pour la sensibilisation des enfants et jeunes aux thèmes de l'environnement et du développement durable	intervention, département du partenaire
Implication des ONG travaillant sur les questions des droits des enfants et de l'égalité des genres dans l'encadrement des acteurs (AMPTE) et des élèves afin de garantir la durabilité	intervention, département du partenaire
Formaliser le partenariat avec le MEN pour l'encadrement des enseignants sur les questions des droits des enfants et de l'égalité de genre	Département du partenaire MEN
Prendre en considération la nécessité de prévoir un budget spécifique pour le genre	intervention, département du partenaire
Intégrer l'analyse genre lors de la réalisation de la ligne de base et prévoir une expertise dans l'équipe en charge de la réalisation	intervention, département du partenaire

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant		

		possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		

B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision				Action			Suivi	
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statuts
Entamer les préparatifs pour l'organisation d'un atelier de capitalisation et de clôture du projet pour Avril-Mai 2017;	mars-15	COFIL		- Valider le programme de l'atelier; '- Préparer les documents de l'atelier; '- Préparer la logistique de l'atelier;	DP/DRPE	Q2 2017		OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Tenir une réunion du comité national de PMNEER fin janvier 2017 au plus tard;	mars-15	COFIL		Préparer un OJ et saisir par écrit les membres de comité de suivi national	DP/DRPE	Q1 2017		OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Préparation conjointement et lancement des appels d'offres relatifs à l'acquisition des véhicules au profit des services eau;	oct-15	COFIL		Identifier le besoin et préparer le CPS et envoi pour ANO de lancement	DP/DRPE	Q1 2017		OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Lancer le voyage d'échange du comité de suivi national pour février 2017 ;	oct-15	COFIL		- Préparer et valider le programme; '- Préparer la logistique ;	DP/DRPE	Q1 2017		OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				

Entamer les préparatifs pour l'organisation d'un atelier de capitalisation de la phase pilote au niveau de Tinghir	mars-15	COFIL		- Fixer une date à la convenance de Ministère délégué chargé de l'eau; - Valider le programme de l'atelier et les docs préparés par l'équipe terrain;	DRPE	Q2 2016	Aucune suite Ce n'est plus nécessaire, on est à grand pas de la clôture de projet	CLOSED
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Tenir une réunion du comité national de PMNEER dans les plus brefs délais	mars-15	COFIL		Préparer un OJ et saisir par écrits les membres de comité de suivi national	DP/DRPE	Q3 2016	Aucune suite	OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Valider la liste additionnelle des écoles éligibles et lancer la tranche III des travaux de construction de blocs sanitaires dans la province de Taroudant	oct-15	COFIL		Préparer le CPS et envoyer pour ANO de lancement	DP	Q2 2016	L'ANO d'attributions accordé le 30/12/2016 des deux marchés relatifs à la construction des blocs sanitaires à Taroudant pour 21 écoles supplémentaires	CLOSED
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Lancer les appels d'offres relatifs à l'alimentation en eau potable des écoles rurales au niveau des provinces de Taroudant et Ouarzazate	oct-15	COFIL		Identifier le besoin et préparer le CPS et envoi pour ANO de lancement	DP	Q2 2016	Aucune suite en attendant la décision de l'Etat belge quant à la coupe budgétaire	OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				

Recruter l'assistance technique perlée	févr-13	Rapport opérationnel		Refaire les TDR et relancer le marché	DP	Q2 2016	Aucune suite en attendant la décision de l'Etat belge quant au coupe budgétaire	OPEN
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Tenir la réunion du prochain COPIL fin septembre 2016	avr-16	Rapport opérationnel		Préparer le rapport sous revus et le diffuser 15 jours avant la tenue de la réunion	DP	Q3 2016	Réunion du 11ème COPIL reportée sous raison de la non disponibilité des membres et les préparations de la COP 22 et elle a été tenue le 19/12/2016	CLOSED
				<i>Insérer une ligne ici</i>				
Approuver les réaménagements budgétaires	avr-16	Rapport opérationnel		Approuver la nouvelle répartition budgétaire par l'ensemble des membres de COPIL	DRPE/CTB/DB	Q2 2016	PV de la réunion de COPIL est signé en juillet 2016	CLOSED
				<i>Insérer une ligne ici</i>				

4.3 Suivi décision Audit

Décision				Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Source*	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statuts	
Demande de mise à disposition de la part du partenaire des rapports - des audits externes - des audits internes qui concernent des dépenses financées en tout ou en partie par l'aide bilatérale belge.	mars-15	Rapport AUDIT	> Echange sur les audits réalisés par le partenaire et formalisation via le Copil > Etablissement et suivi d'un plan d'action des recommandations éventuelles de ces audits et suivi via le Monop si opportun.	RR et PO	prochaine COFIL		OPEN	
			<i>Insérer une ligne ici</i>					
Certaines notes de frais sont rentrées avec beaucoup de retard	mars-15	Rapport AUDIT	> Faire un suivi rigoureux des notes de frais en cours > Envoyer des rappels réguliers si nécessaire	RAF/LAF	Chaque fin du mois		OPEN	
			<i>Insérer une ligne ici</i>					
Les pièces justificatives des dépenses payées par le siège sont conservées au siège	mars-15	Rapport AUDIT	Envoyer une copie des pièces justificatives au niveau du projet à la demande du projet	RAF	à la réception du relevé HQ	Un audit est réalisé au siège pour toutes les dépenses effectuées par celui-ci. Les dépenses des projets sont validées via Webform. L'envoi d'une copie au projet peut être réalisé sur demande de celui-ci mais pas de manière systématique	OPEN	
			<i>Insérer une ligne ici</i>					

<p>Marché MOR242 - MOR265 :</p> <p>> Le marché a d'abord été infructueux et ensuite relancé dans un délai très court et n'a obtenu qu'une seule offre qui a été attribuée.</p> <p>> Le dossier ne contient pas les accusés de réception des mails de sollicitation envoyés aux soumissionnaires potentiels</p>	mars-15	Rapport AUDIT	<p>Vérifier la présence de toutes les pièces indispensables du dossier MP en respectant la check list ad hoc.</p>	RAF/Coresp onsable	<p>on a reçu des réponses automatiques par mail de réception et de lecture. Le marché en question étant clôturé et c'est noté pour d'autre marché et veiller à demander par retour mail une confirmation de réception de l'appel d'offre.</p>	CLOSED
			<i>Insérer une ligne ici</i>			
<p>Atténuer ce formalisme excessif afin de permettre la concurrence, d'éviter des appels infructueux et éviter des retards importants dans l'exécution des projets.</p>	mars-15	Rapport AUDIT	<p>Réviser les CPS notamment le RC de tel manière à alléger les conditions de sélection et encourager la concurrence. Sensibiliser les entreprises lors de la visite des lieux sur les exigences de la constitution des offres. Appuyer les entreprises locales intéressées par l'offre à constituer son dossier de soumission.</p>	Direction du projet	<p>la direction de projet a déjà pris l'initiative à l'occasion des appels d'offre relancée pour la même prestation.</p>	CLOSED
			<i>Insérer une ligne ici</i>			

4.4 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique n'a dû subir aucun changement.

4.5 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Aucune modification
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Non
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Septembre 2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	Aucune mission

4.6 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	G01	Year to month :	31/12/2016
Currency :	EUR		
YTM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
A LES FILLES ET GARÇONS DES ÉCOLES PRIMAIRES RURALES			3.928.000,00	1.104.523,09	1.438.243,71	2.542.766,80	1.385.233,20	65%
01 Cadre institutionnel, méthodologie, outils du programme			223.000,00	74.984,87	38.684,61	113.549,48	109.450,52	51%
01 Evaluation du programme national, définition stratégie		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Enquête comportementale du monde rural en milieu		COGES	30.000,00	25.730,64	0,00	25.730,64	4.269,36	86%
03 Inventaire des acteurs, méthodes et outils de		COGES	30.000,00	22.410,44	0,00	22.410,44	7.589,56	75%
04 Conception participative d'un logiciel géo référencé de		COGES	40.000,00	0,00	21.651,19	21.651,19	18.348,81	54%
05 Conception d'une base de données des infrastructures		COGES	10.000,00	0,00	8.227,44	8.227,44	1.772,56	82%
06 Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, y		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
07 Équipement et appui aux Services de l'Eau et aux Comités		REGIE	15.000,00	12.251,10	0,00	12.251,10	2.748,90	82%
08 Communication du programme national et diffusion des		COGES	43.000,00	0,00	0,00	0,00	43.000,00	0%
09 Evaluation du programme national, définition stratégie		REGIE	15.000,00	14.363,24	0,00	14.363,24	636,76	96%
10 Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, y		REGIE	40.000,00	109,45	8.805,98	8.915,43	31.084,57	22%
02 Gestion sanitaire des écoles ciblées, promotion des			524.300,00	341.580,64	95.815,50	437.376,14	88.923,86	83%
01 Etude Ligne de base		COGES	8.000,00	7.498,66	0,00	7.498,66	501,34	94%
02 Définition des priorités d'intervention dans les 2 provinces		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Sensibilisation continue et accompagnement des acteurs		REGIE	471.300,00	334.061,98	95.815,50	429.877,48	41.422,52	91%
04 Echange d'expériences entre les comités		COGES	45.000,00	0,00	0,00	0,00	45.000,00	0%
03 Construction et maintenance d'équipements sanitaires			3.180.700,00	688.097,58	1.303.743,60	1.991.841,18	1.188.858,82	63%
01 Expérimentation en matière d'assainissement écologique		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Revue des normes et modèles d'équipement sanitaires et		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Elaboration participative d'une stratégie en matière de		COGES	20.000,00	0,00	6.067,85	6.067,85	13.932,15	30%
04 Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau		COGES	140.000,00	0,00	0,00	0,00	140.000,00	0%
		REGIE	1.831.900,00	1.187.476,17	283.934,71	1.471.410,88	360.489,12	80%
		COGEST	3.168.100,00	533.360,10	1.271.548,29	1.804.908,39	1.363.191,61	57%
		TOTAL	5.000.000,00	1.720.836,27	1.555.483,00	3.276.319,27	1.723.680,73	66%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on dinsdag 31 januari 2017

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title : **Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales**

Budget Version: **G01**

Currency : **EUR**

Year to month : 31/12/2016

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
05 Construction/ réhabilitation d'infrastructure sanitaires et		COGES	2.725.600,00	477.720,36	1.235.601,81	1.713.322,17	1.012.277,83	63%
06 Appui et formation en matière de suivi de chantier (4		REGIE	295.100,00	210.377,22	62.073,94	272.451,16	22.848,84	92%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserves			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserve en co-management		COGES	76.500,00	0,00	0,00	0,00	76.500,00	0%
02 Réserve en régie		REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			965.500,00	616.313,18	117.239,29	733.552,47	231.947,53	76%
01 Personnel			479.300,00	329.626,88	85.723,93	415.350,81	63.949,19	87%
01 Assistance Technique perleée dans le secteur de		REGIE	20.000,00	5.236,58	0,00	5.236,58	14.763,42	26%
02 Co-responsable - ingénieur civil		REGIE	264.800,00	180.316,26	53.321,46	233.637,72	31.182,28	88%
03 Responsable administratif et financier		REGIE	136.500,00	90.717,32	27.668,96	118.386,28	18.113,72	87%
04 Expert genre /sociologue part-time		REGIE	24.000,00	25.944,95	0,00	25.944,95	-1.944,95	108%
05 Expert environnement part-time		REGIE	24.000,00	24.847,09	0,00	24.847,09	-847,09	104%
06 Conseiller juridique + frais publication		REGIE	10.000,00	2.564,68	4.733,51	7.298,19	2.701,81	73%
02 Investissement			219.500,00	123.872,86	1.115,56	124.888,42	94.511,58	57%
01 Equipement bureaux provinciaux		REGIE	10.000,00	4.578,52	83,45	4.661,97	5.338,03	47%
02 Véhicules 4X4		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
03 Matériel informatique et communication bureaux (3)		REGIE	23.000,00	22.071,91	1.032,11	23.104,02	-104,02	100%
04 Véhicules 4x4		REGIE	186.500,00	97.222,43	0,00	97.222,43	89.277,57	52%
03 Frais de fonctionnement			183.800,00	111.582,43	30.399,80	141.982,23	41.817,77	77%
01 Communication		REGIE	31.200,00	22.170,42	4.879,82	27.050,24	4.149,76	87%
02 Consommables bureaux		REGIE	9.900,00	7.071,15	3.632,03	10.703,18	-803,18	108%
		REGIE	1.831.900,00	1.187.476,17	283.934,71	1.471.410,88	360.489,12	80%
		COGEST	3.168.100,00	533.360,10	1.271.548,29	1.804.908,39	1.363.191,61	57%
		TOTAL	5.000.000,00	1.720.836,27	1.555.483,00	3.276.319,27	1.723.680,73	66%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on dinsdag 31 januari 2017

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title : **Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales**

Budget Version: **G01**

Currency : **EUR**

Year to month : 31/12/2016

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses 2016	Total	Balance	% Exec
03 Carburant et frais d'entretien des véhicules et assurance		REGIE	49.500,00	32.470,67	8.994,23	41.464,90	8.035,10	84%
04 Frais de maintenance informatique		REGIE	2.400,00	816,15	497,45	1.313,60	1.086,40	55%
05 Mission d'appui CTB		REGIE	28.000,00	12.228,64	482,87	12.709,51	15.290,49	45%
06 Frais bancaires		REGIE	800,00	378,19	249,58	627,77	172,23	78%
07 Frais de missions		REGIE	62.000,00	36.449,21	11.663,82	48.113,03	13.886,97	78%
04 Audit, suivi et évaluation			82.900,00	50.854,19	0,00	50.854,19	32.245,81	61%
01 Evaluation à mi parcours et finale		REGIE	60.000,00	32.073,79	0,00	32.073,79	27.926,21	53%
02 Audits		REGIE	5.000,00	703,57	0,00	703,57	4.296,43	14%
03 Backstopping		REGIE	17.900,00	17.876,83	0,00	17.876,83	23,17	100%
99 Conversion rate adjustment			0,00	576,82	0,00	576,82	-576,82	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	576,82	0,00	576,82	-576,82	7%
98 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on dinsdag 31 januari 2017

page: 3

4.7 Ressources en termes de communication

Mise en place d'une charte de gestion de blocs sanitaires qui engage toutes les parties prenantes à prendre part et conscience de leurs responsabilités vis à vis de la gestion des blocs sanitaires et de l'environnement globalement.

Développement et mise à disposition d'un kit pédagogique composé des outils et support pédagogique qui ont trait sur la question d'hygiène, éducation environnementale et gestion des blocs sanitaires.

Elaboration des films vidéo rapportant les différents activités phare de projet ainsi de même des témoignages des différents cibles de projet ainsi des appréciations des partenaires de projet.

Echange avec les ONGs et programmes ouvrant dans les mêmes thématiques et secteur.